



## **REGLEMENT OPERATION** **« Mon Shopping Gagnant »**

### **Article 1 Présentation**

Commerce Pontarlier Centre dont le siège est sis 6 quai du Petit Cours 25300 PONTARLIER, représentée par Mme Charline Deschamps organise du 27 juin au 1<sup>er</sup> Août 2020 inclus, une opération commerciale, intitulée « Shopping Gagnant au Centre-Ville ».

Le présent jeu est ouvert à toutes personnes majeures, sauf organisateur, employée du commerce organisateur et membres de la famille.

### **Article 2 Durée**

Cette opération se déroulera du 27 juin au 1<sup>er</sup> Août 2020 inclus et ce, sur trois samedis festifs soit **le samedi 27 juin 2020, le samedi 18 juillet 2020 et le samedi 1<sup>er</sup> août 2020** par Commerce Pontarlier Centre avec le soutien de la Ville de Pontarlier

Toutefois Commerce Pontarlier Centre pourra sans que leur responsabilité puisse être engagée de ce fait, modifier ou mettre fin au présent jeu, en cas de force majeure ou cas fortuit indépendant de leur volonté.

### **Article 3 Déroulement**

Cette opération se déroulera de la manière suivante :

Samedi 27 juin / Samedi 18 juillet / Samedi 1<sup>er</sup> août

Lieu Chalet Place d'Arçon

Horaire d'ouverture : de 10h à 17h

Chaque client devra se présenter avec **ses tickets d'achats des commerçants adhérents à Commerce Pontarlier Centre** au chalet situé place d'Arçon et ce, pendant les heures d'ouvertures

Chaque client devra obligatoirement présenter ses tickets d'achat datés du jour de l'opération

### **Article 4 Dotation**

Commerce Pontarlier Centre met en jeu la somme de 5000 € de chèques cadeaux par samedi d'opération.

La répartition se fera en fonction des montants d'achats

### **« Cumulez vos achats et recevez des chèques cadeaux »**

10 € offert pour tout achat de 100 € à 160 €

20 € offert pour tout achat de 161 € à 240 €

30 € offert pour tout achat > à 241 €

Les chèques cadeaux offerts sont par montant de 10 € et valables jusqu'au 31 décembre 2021 dans la liste des commerçants figurant au dos de ceux-ci.

**5 000 € offert dans la limite des stocks disponibles**

### **Article 5 Attribution des chèques cadeaux**

Une seule participation sera acceptée par samedi

Chaque client est invité à présenter ses tickets d'achats cumulés des commerces adhérents à Commerce Pontarlier Centre

En fonction du montant de l'achat ou des achats une somme de chèques cadeaux sera offert ; soit de 10 €, soit de 20 € ou de 30 € maximum.

### **Article 6 Autorisations**

Les clients autorisent expressément les organisateurs à utiliser leurs noms et prénoms, leurs voix et leurs images à des fins professionnelles et commerciales, sans pouvoir prétendre à aucun droit, quel qu'il soit, de ce fait.

Les participants autorisent les organisateurs à utiliser les informations recueillies en vue de la constitution d'un fichier client.

### **Article 7 Dépôt du règlement**

Le présent règlement, l'affiche publicitaire sont déposés 6 quai du Petit Cours 25300 PONTARLIER et consultable dans chaque commerce adhérent à Commerce Pontarlier Centre

De plus, **le présent règlement sera consultable** sur le site internet de [www.commerce-pontarlier.com](http://www.commerce-pontarlier.com) et celui de la Ville de Pontarlier [www.ville-pontarlier.fr](http://www.ville-pontarlier.fr) et également sur les réseaux sociaux.

En outre, ce règlement sera envoyé sur simple demande écrite et adressée à Commerce Pontarlier Centre 6 quai du Petit Cours 25300 PONTARLIER

### **Article 8 Remboursement des frais**

Tout participant au présent jeu pourra obtenir sur simple demande écrite adressée à Commerce Pontarlier Centre 6 quai du Petit Cours 25300 PONTARLIER le remboursement des frais de demande de communication du règlement, de l'affiche et du timbre au tarif lent en vigueur.

### **Article 9 Litige**

Tout litige sera réglé par le Tribunal du lieu de la situation de l'association organisatrice.

Fait à Pontarlier le

Signature

Charline Deschamps  
Présidente de Commerce Pontarlier Centre